

Uni·es autour de nos valeurs





TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos	4
États membres	7
Temps forts	8
Intégrité du sport	8
Deuxième réunion du Réseau MARS – Paris, France, 18-19 septembre	8
Déclaration du Comité des Ministres – Strasbourg, France, 27 septembre	9
Inclusion des enfants migrants et réfugiés dans et par le sport	10
Conférence sur la diversité – Schaan, Liechtenstein, 28-29 novembre	10
Mise en œuvre de la Charte européenne du sport	11
Visites de soutien et suivi au Portugal et en République slovaque	11
Visite de soutien et suivi au Portugal – Lisbonne, 24-25 mai	12
Visite de soutien et suivi en République slovaque – Bratislava, 5-6 octobre	12
Les trois piliers de l'APES	13
Sport éthique	13
Partenariat international contre la corruption dans le sport (IPACS)	13
Forum sur le sport et les droits humains sur la protection des données	
– Strasbourg, France, 30 juin	15
Sport inclusif	16
Table ronde sur la violence fondée sur le genre dans le sport – Strasbourg, France, 8 mars	16
Webinaire sur les droits humains des sportif·ves transgenres	
et intersexes dans le sport – Paris, France, 24 avril	17
Sport sûr	18
Pool d'expert·es internationaux·ales	18
Projet « Donnons de la voix » (« Start to Talk »)	19
Questions statutaires	21
Les trois organes statutaires de l'APES	21
Comité de direction	21
Comité consultatif	22
Comité statutaire	22
Budget	23
Actions extérieures	24
Participation à des événements	24
Coopération avec l'Union européenne	26
Communication et visibilité	27

AVANT-PROPOS

Alexandre Husting

Président du Comité de direction de l'APES



L'APES en un mot: Unique

Ce rapport d'activité offre une vue d'ensemble des initiatives et des réalisations multiformes de l'APES, témoignant de sa perpétuelle volonté de promouvoir et de défendre les valeurs fondamentales du sport que sont notamment: le fair-play, la solidarité et l'inclusion

dans et par le sport, tout en s'assurant que les valeurs fondamentales du Conseil de l'Europe soient toujours au cœur de l'action sportive. Il démontre et confirme que l'APES est un organe clé sur la scène des politiques du sport: une plateforme intergouvernementale « originale » et unique qui met en relation les autorités publiques avec les organisations sportives afin de garantir un sport sûr, sain et accessible à tous-tes. L'APES joue dès lors un rôle fondamental dans la promotion de la coopération internationale dans le domaine du sport.

Fait marquant 2023

Parmi tous les évènements organisés en 2023, même s'il est difficile d'en isoler un seul, je retiens la création et

la mise en œuvre sous l'autorité de l'APES du **Réseau** de Magistrat·es / Procureur·es Responsables du **Sport** (Réseau MARS), visant à renforcer la coopération internationale et l'échange d'informations dans le domaine de la protection de l'intégrité et de la bonne gouvernance du sport. L'intérêt suscité par cette initiative témoigne d'un fort engagement des autorités responsables du sport, ainsi que de leur confiance envers l'APES pour soutenir cet ambitieux Réseau.

L'APES est un organe
clé sur la scène des
politiques du sport:
une plateforme
intergouvernementale
« originale » et unique
qui met en relation
les autorités publiques
avec les organisations
sportives afin de
garantir un sport sûr,
sain et accessible
à tous tes.

Évidemment je ne peux oublier d'autres moments forts de 2023, qu'il s'agisse de la Conférence sur l'inclusion des enfants migrants et réfugiés dans et par le sport organisée à Schaan dans le cadre de la Présidence du Liechtenstein du Comité des Ministres, ou les tables rondes et webinaires organisés sur divers sujets tels que la lutte contre les violences fondées sur le

genre dans le sport ou la promotion des droits humains des sportif-ves transgenres et intersexes. Au cours de chacun de ces évènements l'APES a démontré son engagement à créer un environnement sportif favorable et fondé sur des valeurs.

Ma priorité pour l'APES en 2024

Pour l'année 2024, en tant que Président mon ambition est de voir de nouveaux pays rejoindre l'APES afin de créer une communauté encore plus étendue et engagée à défendre les valeurs que nous prônons dans et par le sport. Je n'oublie pas qu'à l'automne se tiendra la 18° Conférence des Ministres responsables du sport du Conseil de l'Europe à Porto, Portugal.

Cet évènement est attendu avec grande impatience et je n'ai aucun doute que l'implication de nos collègues et amis portugais le rendra exceptionnel.

Je ne pourrais conclure cette introduction sans remercier mes collègues du Bureau du Comité de direction, les délégations membres et le Comité consultatif, et évidemment le Secrétariat. Toutes nos activités sont le fruit d'un travail collectif, que chacun·e en soit remercié·e.

Charlotte Girard Fabre

Présidente du Comité consultatif de l'APES



L'APES en un mot : Collectif

L'APES ne serait rien sans le collectif qu'il représente. Ce collectif est aussi divers que collaboratif tant par sa large gamme d'activités que par son grand nombre d'initiatives. Qui dit collectif dit coopération au niveau paneuropéen et au-delà pour relever les défis auxquels le sport doit actuellement faire face,

Des actrices et

acteurs de terrain

aux États membres,

c'est la somme de

chaque partie qui

constitue un collectif

unique défendant

âprement les valeurs

fondamentales

du sport

et notamment en termes d'accès, d'inclusion et d'éthique. Des actrices et acteurs de terrain aux États membres, c'est la somme de chaque partie qui constitue un collectif unique défendant âprement les valeurs fondamentales du sport.

Fait marquant 2023

L'année 2023 fut une année riche et dense pour le Comité consultatif (CC) tant en termes institutionnels qu'en termes d'activité. En effet, institutionnellement suite à une vacance à la présidence du CC, la vie démocratique a été riche dès

le premier semestre et a mené à la session plénière annuelle du mois de juin avec **participation record** des membres, et une **femme élue présidente** ainsi qu'un **nouveau membre** élu au Bureau pour atteindre une gouvernance totalement paritaire.

Les activités du CC ont observé un quasi-parallélisme des formes avec les nombreux engagements du Secrétariat et du Comité de direction toute au long de l'année 2023. Lors de la réunion conjointe de la session plénière annuelle en juin, l'implication de chaque organisation pour exposer ses travaux de **promotion** de la Charte européenne du sport a permis de mettre en exergue un dynamisme précieux et une richesse d'actions abondantes. Il est à noter que les volontaires sont nombreux-ses sur les différents champs d'action

de l'APES, signe d'une énergie remarquable, obligeant le Secrétariat à établir des listes de suppléant·es.

L'engagement et le volontarisme des membres du CC s'est aussi traduit par la **participation à de nombreux événements** en tant qu'intervenant es ou expert es, ainsi que la collaboration permanente lors des **groupes de travail** de la Division Sport. La présence permanente

d'au moins un·e représentant·e du CC permet de faire unité en interne. Que ce soit pour la Table ronde sur les femmes et le sport (8 mars), le Webinaire sur la protection et promotion des droits humains des sportif·ves transgenres et intersexes dans le sport (24 avril), le lancement du projet conjoint Union européenne - Conseil de l'Europe « Tous · tes ensemble » (10 mai), le Forum sur le sport et les droits humains (30 juin), la Conférence sur la diversité (28 au 29 novembre), ou encore pour les visites de soutien et suivi à la mise en œuvre de la Charte européenne du sport au Portugal (24 au 25 mai) et en

République slovaque (5 au 6 octobre) ou pour la réunion du Groupe de travail sur la Charte européenne du sport (29 septembre), les membres du CC ont toujours été présent·es.

Plus qu'un seul événement remarquable à mettre en avant pour cette année 2023, c'est donc l'**implication** des membres du CC, les **synergies** qui en découlent et la capacité à **collaborer** malgré les différences.

Ma priorité pour l'APES en 2024

Gagner en visibilité et en notoriété pour devenir un **investissement incontournable** pour tous les États membres.

Sophie Kwasny Secrétaire exécutive de l'APES et Cheffe de la Division Sport du Conseil de l'Europe



L'APES en un mot: Moteur

L'APES est moteur de **changement**, moteur de **sensibilisation**, moteur de **prise de conscience** et moteur d'**avancées**. Qu'il s'agisse de la promotion de nos valeurs, de faire avancer les politiques, de faire progresser la coopération, l'APES ne cesse d'aller de l'avant avec pour socle d'action la Charte européenne

du sport. C'est à ses États membres et aux organisations qui composent son Comité consultatif que l'APES doit son dynamisme et sa nature avantgardiste, que ce moteur d'action perdure et continue de faire évoluer le sport.

L'APES est moteur de changement, moteur de sensibilisation, moteur de prise de conscience et moteur d'avancées.

Fait marquant 2023

Ce rapport illustre la richesse et la diversité des activités de l'APES en 2023. Les réalisations sont aussi nombreuses que les thèmes travaillés variés. Je retiens cette année la refonte du mécanisme de soutien et de suivi de la mise en œuvre de la Charte européenne du sport qui a permis l'adoption d'une nouvelle approche et méthodologie visant à offrir aux pays membres de l'APES un appui précieux dans le développement de leurs politiques et pratiques nationales.

Ma priorité pour l'APES en 2024

Pour l'année 2024, la priorité du Secrétariat sera de continuer à inscrire la **Charte européenne du sport** comme pierre angulaire des politiques et pratiques dans le domaine du sport auprès de toutes les parties

prenantes du monde du sport, qu'il s'agisse des autorités publiques, du mouvement sportif, de la société civile, des athlètes ou du secteur privé. Nous la mettrons notamment à l'honneur lors de la 18e Conférence des Ministres responsables du sport du Conseil de l'Europe, qui se tiendra à Porto du 8 au 10 octobre 2024 et ne manquera pas d'être un nouveau rendez-vous ministériel marquant.

ÉTATS MEMBRES

Liste des États membres





TEMPS FORTS

Intégrité du sport

Deuxième réunion du Réseau MARS – Paris, France, 18-19 septembre

Le Réseau de Magistrat·es / Procureur·es Responsables du Sport (**Réseau MARS**), établi par l'APES, a tenu sa deuxième réunion les 18 et 19 septembre à Paris.

La réunion a démarré le 18 septembre par une conférence, accueillie par le ministère français de la Justice, qui visait à sensibiliser aux dernières tendances en matière de menaces et de défis à l'intégrité du sport en mettant l'accent sur la manipulation de compétitions sportives, l'antidopage et « la sécurité, la sûreté et les services » lors d'événements sportifs majeurs, et aux actions liées en matière d'enquêtes et de poursuites.

BUREAU DU RÉSEAU MARS

Président

Jean-Yves Lourgouilloux (France), Procureur de la République Adjoint, Tribunal judiciaire de Marseille

Vice-présidente

Ann Lukowiak (Belgique), Magistrate Fédérale, Parquet fédéral

Membres du Bureau

Konstantinos Spyropoulos (Grèce), Procureur, Tribunal de première instance d'Athènes

Mikolaj Tyburczy (Pologne), Procureur, Parquet national

Bjørn Berge, Secrétaire Général adjoint du Conseil de l'Europe, **Éric Dupond-Moretti**, Ministre français de la Justice, et **Amélie Oudéa-Castéra**, Ministre française





des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques ont prononcé une allocution et ont été accueillies, ainsi que les participantes, à la Cour d'appel de Paris par Marie-Suzanne Le Quéau, Procureure générale de Paris. Les intervenantes ont traité du renforcement des efforts judiciaires dans la lutte contre le dopage, de la mise en œuvre d'une approche intégrée liant « la sécurité, la sûreté et les services », et ont exploré les liens possibles entre les matchs truqués et les paris sportifs.

La session à huis clos du Réseau, accueillie par le Ministère français des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques, s'est concentrée sur la définition de la gouvernance du Réseau et sur le partage d'expertise et de bonnes pratiques.

HOMMAGE À ERIC BISSCHOP

La Division Sport est profondément attristée par le décès d'Eric Bisschop, Procureur fédéral adjoint de Belgique et l'un des principaux artisans de la création du Réseau MARS.

Homme d'action remarquable, leader charismatique et véritable source d'inspiration, il nous manquera pour

ses connaissances, son pragmatisme et ses anecdotes.

Le Conseil de l'Europe est reconnaissant à Eric Bisschop pour ses efforts intenses et incessants dans la lutte contre la manipulation des compétitions sportives et poursuivra sa vision en s'appuyant sur son héritage.





Déclaration du Comité des Ministres – Strasbourg, France, 27 septembre

Dans une déclaration adoptée le 27 septembre, le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe invite les États membres et les organisations sportives à « promouvoir la transparence, la responsabilité, la démocratie et le comportement éthique dans le sport, y compris la mise en place de systèmes de gouvernance solides, de politiques en matière de conflits d'intérêts, de mécanismes de protection des lanceurs d'alerte, d'enquêtes et de poursuites efficaces en cas de corruption, de manipulation de compétitions, de violence et d'autres violations des droits de l'homme et de l'État de droit dans le contexte du sport ».

Cette déclaration résulte de préoccupations importantes découlant des « menaces en constante évolution qui pèsent sur l'intégrité du sport » et d'une forte volonté de « lutter efficacement contre les différentes menaces [...] et d'assurer des compétitions équitables et propres à tous les niveaux ».

À cet égard, le Comité des Ministres soutient la création du **Réseau MARS** sous l'égide de l'APES. Par l'échange d'informations, de renseignements et de bonnes pratiques entre magistrat·es et procureur·es responsables du sport, le Réseau vise à renforcer la coopération internationale dans le domaine de la justice sportive, contribuant ainsi à une lutte plus efficace contre la criminalité transfrontalière liée au sport.

À cette fin, le Comité des Ministres salue le rôle de l'APES, qui « facilite le dialogue et la coopération dans ce domaine aux niveaux national et international entre le mouvement sportif, les autorités publiques et toutes les autres parties prenantes » et invite davantage de pays à « s'engager dans ce forum de collaboration unique et à adhérer à l'APES ».

ARTICLE 8 DE LA CHARTE EUROPÉENNE DU SPORT SUR L'INTÉGRITÉ

[...] La recherche de l'intégrité du sport devrait engager toutes les parties prenantes et devrait :

- a. protéger toutes les personnes, notamment les jeunes, contre la violence, le harcèlement et les abus, assurer la sûreté et la sécurité des personnes, et favoriser le respect et la protection des droits de l'Homme internationalement reconnus, y compris les droits sociaux:
- b. encourager le fair-play, qui signifie bien plus que le simple respect des règles. Le fair-play couvre les notions d'amitié, de respect de l'autre et de sens de la camaraderie. Il recouvre les questions relatives à la tricherie, au recours à des manœuvres déloyales tout en respectant les règles, à la manipulation de compétitions sportives et au dopage;
- c. promouvoir une gouvernance du sport qui soit conforme aux principes de transparence, d'intégrité, de démocratie, de développement et de solidarité, qui devraient être garantis par des mécanismes de contrôle et d'équilibre des pouvoirs. [...]



Inclusion des enfants migrants et réfugiés dans et par le sport

Conférence sur la diversité de l'APES – Schaan, Liechtenstein, 28-29 novembre

L'APES a tenu sa Conférence biennale sur la diversité, organisée en collaboration avec le Ministère des Affaires étrangères, de l'Éducation et du Sport de la Principauté du Liechtenstein dans le cadre de la Présidence liechtensteinoise du Comité des Ministres le 29 novembre.

L'objectif des conférences sur la diversité de l'APES est de se concentrer sur un sujet d'actualité clé, en réunissant des expert·es nationaux·ales et internationaux·ales, des décideur·euses politiques et des personnes travaillant pour des ONG et le sport de masse, afin d'évaluer l'état actuel de la situation et de proposer une impulsion pour le changement. Le thème de cette année était l'inclusion des enfants migrants et réfugiés dans et par le sport, thème tout particulièrement pertinent compte tenu du contexte géopolitique actuel.

La Conférence a été ouverte par **Dominique Hasler**, Ministre des affaires étrangères, de l'éducation et des sports de la Principauté du Liechtenstein, Marja Ruotanen, Directrice Générale de la Démocratie et de la Dignité humaine du Conseil de l'Europe, et Alexandre Husting, Président du Comité de direction de l'APES.

Trois intervenant·es – Khalida Popal, Cyrille Tchatchet et Gerald Mballe – ont partagé leurs parcours de jeunes réfugié·es, et en particulier comment le sport a joué un rôle majeur dans leur vie, notamment en termes d'inclusion dans leurs pays d'accueil. Khalida Popal est la fondatrice et directrice de la Girl Power Organization et la directrice du programme et de l'événement de l'équipe nationale afghane de football féminin, Cyrille Tchatchet est un athlète olympique et Gerald Mballe est un conseiller pour Special Olympics Europe Eurasia.

Des panels réunissant des expert·es de premier plan se sont penchés sur l'état actuel de la situation et sur les perspectives d'avenir, et en particulier comment le Conseil de l'Europe peut jouer un rôle significatif.

La Conférence avait été précédée par la projection du film « We dare to dream » et de tables rondes thématiques confirmant l'importance pour l'APES de poursuivre ses actions sur ce sujet qui reste d'une actualité cruciale.



EN SAVOIR +





MISE EN ŒUVRE DE LA CHARTE EUROPÉENNE DU SPORT

Visites de soutien et suivi au Portugal et en République slovaque

La Charte européenne du sport est la norme du Conseil de l'Europe qui établit les principes de base des politiques sportives nationales, permettant aux gouvernements de soutenir la pratique du sport pour tous-tes et d'offrir diverses opportunités de pratiquer le sport dans des conditions bien définies.

Dans le cadre du mandat de l'APES, des visites de soutien et suivi à la mise en œuvre de la Charte sont effectuées chaque année dans ses États membres par une équipe de l'APES. Les conclusions, recommandations et bonnes pratiques identifiées lors de chaque visite sont compilées dans un rapport que l'APES transmet aux autorités locales. Les rapports adoptés sont mis à la disposition du public sur le site web de l'APES.

Visite de soutien et suivi au Portugal - Lisbonne, 24-25 mai

L'équipe de l'APES a rencontré les principaux acteurs majeurs dans la mise en œuvre d'un sport fondé sur les valeurs au Portugal, notamment João Paulo Correia, Secrétaire d'État à la jeunesse et au sport, et Vitor Pataco, Président de l'Institut portugais du sport et de la jeunesse (IPDJ), ainsi que des représentants du mouvement sportif, y compris du Comité olympique et paralympique, du sport non organisé, des athlètes, des médias et autres.

L'équipe était composée de Solène Charuau, membre du Bureau du Comité de direction de l'APES, d'Alexandre Husting (Luxembourg), Président du Comité de direction de l'APES, de Janez Sodržnik (TAFISA), membre du Bureau du Comité consultatif de l'APES, et de deux membres du Secrétariat de l'APES.



EN SAVOIR +



Visite de soutien et suivi en République slovaque – Bratislava, 5-6 octobre

L'équipe de l'APES a rencontré une délégation slovaque constituée notamment du Ministre de l'Éducation, des sciences, de la recherche et des sports Daniel Bútora et du Directeur général des sports Peter Dedík, ainsi que des représentants du mouvement sportif, y compris du Comité olympique et paralympique, du sport non organisé, des athlètes, des médias et autres.

L'équipe était composée d'Alexandre Husting (Luxembourg), Président du Comité de direction de l'APES, de **Benthe Tanghe** (Pays-Bas), membre du Bureau du Comité de direction de l'APES, de James Ogilvie (UEFA), membre du Comité consultatif de l'APES, et d'une membre du Secrétariat de l'APES.







PILIER 1

SPORT ÉTHIQUE

Partenariat international contre la corruption dans le sport (IPACS)

Les prochaines étapes de l'IPACS au cœur de la réunion annuelle de son Comité directeur

Le Conseil de l'Europe, représenté par le Secrétariat de l'APES, a accueilli et a participé à la réunion du de l'IPACS, qui s'est tenue le 5 mai à Paris, France.

Le Partenariat international contre la corruption dans le sport (IPACS) est un réseau informel réunissant des organisations intergouvernementales, des organisations sportives internationales et des gouvernements pour coordonner les efforts des différentes parties prenantes à la lutte contre la corruption dans la gouvernance du sport. Il est né du constat que la corruption dans le sport est un phénomène complexe et transnational, qui requiert urgemment des efforts conjugués et coordonnés sur le plan international entre les gouvernements, les organisations intergouvernementales et les organisations sportives.



Le Comité directeur a convenu de :

- poursuivre l'élaboration de la stratégie de l'IPACS et confier à un groupe de travail spécialisé l'examen du projet de document présenté lors de la réunion;
- consolider et renforcer son action en matière de prévention;
- développer les mécanismes d'échange d'informations par l'intermédiaire des réseaux de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC);
- donner aux partenaires de l'IPACS les moyens de travailler avec les principales parties prenantes au niveau national et impliquer plus fortement les agences de lutte contre la corruption; et
- personnaliser et mieux distribuer les outils éducatifs et informatifs de lutte contre la corruption de l'IPACS, comme par exemple ceux destinés à l'attention des athlètes

Lors de la précédente réunion annuelle de l'IPACS, qui s'est tenue en novembre 2022, les trois task forces de l'IPACS ont présenté les résultats de leurs travaux respectifs sur la réduction du risque de corruption dans les marchés publics, l'intégrité et les grandes manifestations sportives et la bonne gouvernance. Désormais, les trois task forces seront fusionnées en une seule, qui sera chargée de la promotion et mise en œuvre des outils existants ainsi que de renforcer la coopération entre les autorités chargées de l'application de la loi, les autorités de justice pénale et les organisations sportives.

Irena Guidikova, Cheffe du Service des droits des enfants et des valeurs du sport, et Sophie Kwasny, Secrétaire exécutive de l'APES, ont contribué aux échanges sur le nouveau projet de stratégie pour l'IPACS et ont en ce sens proposé le développement de feuilles de route nationales pour l'intégrité du sport en tant que nouvelle action de l'IPACS.



Nouveau Groupe de travail de l'IPACS sur la Promotion de la bonne gouvernance

Le Conseil de l'Europe, représenté par le Secrétariat de l'APES, a participé à la 6° Conférence générale annuelle de l'IPACS, qui s'est tenue le 12 septembre 2023 au siège de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC) à Vienne, Autriche.

Lors de la précédente réunion du Comité directeur de l'IPACS, il avait été décidé de fusionner les trois task forces de l'IPACS sur la réduction du risque de corruption dans les marchés publics, sur l'intégrité et les grandes manifestations sportives et sur la bonne gouvernance

gouvernance pour prévenir la corruption dans le sport », avec pour mandat de sensibiliser activement, de diffuser et de promouvoir les outils de prévention mis au point par ses prédécesseurs. Il s'agit notamment des exemples de bonnes pratiques de l'IPACS pour la gestion des conflits d'intérêts dans les organisations sportives, des lignes directrices sur la passation de marchés pour les infrastructures et les services liés aux grandes manifestations sportives internationales, et des lignes directrices et critères de référence de l'IPACS en matière de gouvernance du sport. En outre, la nouvelle task force promouvra le travail de l'IPACS dans le domaine de la prévention et de la bonne gouvernance.

en un seul « Task force sur la Promotion de la bonne

EN SAVOIR +

EN SAVOIR +



Forum sur le sport et les droits humains sur la protection des données

- Strasbourg, France, 30 juin

Alors que le monde du sport, sa pratique, ainsi que son environnement deviennent de plus en plus numériques, l'importance du droit à la protection des données devient encore plus évidente. La nature souvent sensible des données traitées et la complexité de l'écosystème mondial dans lequel les acteurs du sport opèrent, y compris les organismes privés et publics, les autorités chargées de l'application de la loi, les organisations sportives, etc., font de la protection des données à caractère personnel et de l'harmonisation des mesures une exigence pressante.

C'est pourquoi la protection des données dans le sport a été le thème du Forum annuel sur le sport et les droits humains. Organisé par l'APES en collaboration avec l'**Unité de protection des données** du Conseil de l'Europe, l'événement a eu lieu le 30 juin au format hybride. Le Forum s'est articulé autour de quatre panels portant sur

- l'analyse des performances et les technologies prédictives,
- · les échanges internationaux d'informations,
- les données personnelles dans l'anti-dopage, et
- la reconnaissance faciale et le contrôle des foules.

Il a réuni des autorités et des spécialistes de la protection des données, des représentant·es gouvernementaux·ales, des participant·es du monde du sport, des ONG, des universitaires, des journalistes, des athlètes et d'autres expert·es qui ont présenté la situation dans leurs domaines de compétence, traité des défis récurrents et échangé des idées et des solutions pour améliorer la protection des données dans le sport.

Les droits à la vie privée et à la protection des données sont définis à l'article 8 de la Convention européenne des droits de l'homme ainsi que dans la Convention pour la protection des personnes à l'égard du traitement des données à caractère personnel (Convention 108).







PILIER 2

SPORT INCLUSIF

Table ronde sur la violence fondée sur le genre dans le sport – *Strasbourg, France, 8 mars*

À l'occasion de la Journée internationale des femmes, l'APES a organisé une Table ronde sur les femmes et le sport qui s'est concentrée sur la lutte contre la violence fondée sur le genre. L'événement a eu lieu le 8 mars au format hybride.

Au cours de la première partie de l'événement, des expert·es internationaux·ales et des invité·es ont présenté les initiatives prises pour lutter contre la violence fondée sur le genre et ont partagé leurs expériences vécues dans ce domaine. Un échange a suivi lors d'une table ronde



EN SAVOIR +



afin de traiter des mesures qui pourraient être prises pour lutter contre ces violences. La pertinence et la force du dispositif de la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique, plus connue sous le nom de **Convention d'Istanbul**, était au cœur des débats.

Entre 2018 et 2019, l'APES a mis en œuvre un projet conjoint Union européenne - Conseil de l'Europe sur l'égalité de genre dans le sport intitulé « Tous ensemble : Vers une parité des genres dans le sport », qui a produit une boîte à outils des meilleures pratiques et mis en place, parmi d'autres résultats, une bibliothèque en ligne contenant des ressources de différents types (activités de sensibilisation, outils pédagogiques, législations,

politiques, normes et lignes directrices, rapports de recherche et d'étude). De mars 2023 à mars 2025, la Division Sport du Conseil de l'Europe poursuivra ce travail crucial dans le cadre du projet conjoint UE - CdE «Tous-tes ensemble: Pour une plus grande égalité de genre dans le sport », qui se concentrera plus spécifiquement sur les questions liées à la représentation des femmes dans le sport, mais sensibilisera également à la violence fondée sur le genre dans le sport et aux moyens de la combattre, en s'appuyant sur la Convention d'Istanbul. La Division Sport travaillera en étroite collaboration avec des expert·es issu·es de divers milieux institutionnels, universitaires et de terrain afin de s'assurer que le prochain cycle du projet ait un impact profond sur l'égalité de genre dans le sport.

Webinaire sur les droits humains des sportif·ves transgenres et intersexes dans le sport – Paris, France, 24 avril

Dans la plupart des compétitions sportives, les sportif-ves sont classé-es par sexe (masculin ou féminin). Ces critères physiologiques excluent de facto les personnes intersexes, qui sont nées avec des caractéristiques sexuelles qui ne correspondent pas aux notions binaires typiques de corps féminin ou masculin, nient la dimension de genre et excluent également les personnes transgenres, dont l'identité de genre ne correspond pas à ce qui a été culturellement associé au sexe qui leur a été assigné à la naissance.

Dans ce contexte, l'APES a organisé un Webinaire sur la protection et la promotion des droits humains des sportif·ves transgenres et intersexes dans le sport le 24 avril au format hybride. Parmi les intervenant·es figuraient des représentant·es d'organes du Conseil de l'Europe tels que l'APES/la Division Sport et l'Unité Orientation Sexuelle, Identité et Expression de Genre, et Caractéristiques Sexuelles (SOGIESC), ainsi que des organisations membres du Comité consultatif de l'APES, le Comité international olympique (CIO), l'Observatoire mondial de l'égalité de genre dans le sport, des clubs sportifs, des universitaires, des sportif·ves et d'autres spécialistes.

Le webinaire était structuré autour de deux panels: le premier panel a fait le point sur les progrès et les obstacles rencontrés au cours des dernières années depuis la **Conférence sur la diversité** de 2021 sur le même sujet. Le second panel s'est concentré sur les outils éducatifs – chaque panéliste a partagé son expérience de travail avec des outils développés pour protéger et promouvoir les droits humains des sportif-ves transgenres et intersexes.

Le webinaire a été suivi d'une réunion technique, au cours de laquelle les bases ont été posées pour la préparation d'une boîte à outils pédagogique visant à réduire les informations erronées et à servir de ressource utile pour les étudiant es et les formateur trices et la communauté sportive au sens large.





PILIER 3

SPORT SÛR

Pool d'expert·es internationaux·ales

Réunion annuelle du Pool: pour un recrutement plus sûr dans le sport – Strasbourg, France, 5 décembre Le Pool d'expert-es internationaux-ales sur un sport sûr a tenu sa deuxième réunion annuelle le 5 décembre au format hybride. Organisée par l'APES dans le cadre du projet « Donnons de la voix » (« Start to Talk »), la réunion comportait une table ronde intitulée « Un recrutement plus sûr dans le sport: vérification des casiers et fichiers



N SAVOIR +



judiciaires et disciplinaires dans le respect des droits humains ».

Pendant la session du matin, réservée aux membres du Pool, les participant·es ont échangé des informations sur leurs activités respectives, analysé les résultats de 2023 et échangé sur le programme de travail pour 2024. Il a été décidé de mettre l'accent – lors de la réunion annuelle de 2024 – sur les pratiques tenant compte des traumatismes subis. Joyce Cook, conseillère principale au cabinet du Président de la FIFA, a présenté l'approche indépendante, mise en œuvre par la FIFA, qui tient compte des traumatismes subis. Gloria Viseras, cheffe de projet senior de l'Unité en charge de la pratique du sport en toute sécurité au CIO, a présenté les pôles régionaux de protection dans le sport du CIO.

La table ronde de l'après-midi a permis un échange de points de vue et de savoir-faire entre professionnel·les de différents secteurs et a abordé les défis émergents en matière de droits humains (droit à la présomption d'innocence, droit à la protection des données, etc.) dans le partage national et international des antécédents criminels et disciplinaires des employé·es et des bénévoles en contact régulier avec des enfants dans le sport. Parmi les intervenant·es invité·es figuraient Sébastien Boueilh, Directeur général de l'association française Colosse aux pieds d'argile, Iris Janssen, chargée de mission au ministère néerlandais de la Sécurité et de la Justice, et Caroline Nogueras-Flavigny, journaliste française et réalisatrice de reportages et documentaires d'investigation. Trois membres du Pool ont également participé à l'échange: George Nikolaidis, psychiatre et directeur de recherche au Département de la santé mentale et du bien-être social de l'Institut grec de la santé de l'enfant, Håvard B. Øvregård, conseiller principal au Comité olympique et paralympique norvégien et Confédération des sports (NIF), et leuan Watkins, consultant en protection auprès de Sport Safeguarding Limited au Pays de Galles, Royaume-Uni.

Projet « Donnons de la voix » («Start to Talk»)

Première consultation d'enfants en Bulgarie – Sofia, 30 mai

La protection des enfants dans le sport est l'une des priorités de l'APES. Elle est notamment assurée dans le cadre du projet « Donnons de la voix » (« Start to Talk »).

L'APES a organisé sa première session de consultations d'enfants le 30 mai en collaboration avec le Conseil de l'enfance de l'Agence nationale bulgare pour la protection des enfants. L'événement a rassemblé plusieurs jeunes âgés de 15 à 17 ans afin de recueillir leurs idées sur la façon de mettre en œuvre des politiques plus efficaces de protection des enfants dans le sport en Bulgarie. La consultation a été animée par **Petya Dimitrova**, experte de la protection de l'enfance. Dr **Melanie Lang**, experte de la

« Donnons de la voix » aide les autorités nationales responsables du sport à produire des feuilles de route spécifiques à chaque pays pour un développement et une mise en œuvre efficaces des politiques de sauvegarde de l'enfance dans le sport, qui incluent des mesures concrètes visant à mettre en place des rôles de responsables de la protection des enfants (Child Safeguarding Officers – CSO) dans le sport.

participation des enfants, a joué un rôle consultatif dans le processus.

Le projet « Donnons de la voix » soutient actuellement le ministère bulgare de la jeunesse et des sports dans l'élaboration d'une feuille de route pour la mise en œuvre de politiques de protection des enfants dans le sport. Ce





document comprend des mesures concrètes pour mettre en place des rôles de responsables de la protection des enfants.

L'implication des enfants et des jeunes dans la prise de décisions est une étape fondamentale à l'exercice de leurs droits et la création d'un environnement sportif sûr. Le sport n'a pas toujours été très à l'écoute des enfants; le Conseil de l'Europe souhaite changer cette situation par le biais d'initiatives de ce type.

Protection des enfants dans le sport en Bulgarie : deuxième table ronde – Sofia, 19 septembre

L'APES et le Ministère bulgare de la jeunesse et des sports ont coorganisé la deuxième table ronde nationale du projet « Donnons de la voix » (« Start to Talk »). L'événement s'est tenu le 19 septembre à Sofia dans le but de présenter le projet de feuille de route destinée à mettre en œuvre la politique de protection de l'enfance dans le sport et les rôles de responsables de la protection des enfants au niveau national, et d'examiner les prochaines étapes.

La réunion a été ouverte par **Daniela Dasheva**, Vice-ministre de la jeunesse et des sports de Bulgarie, et **Francine Hetherington Raveney**, Secrétaire exécutive adjointe de l'APES, qui ont fait le point respectivement sur les efforts du ministère et du Conseil de l'Europe pour créer des environnements sportifs plus sûrs.

Elena Casero, chargée de projet expérimentée à l'APES, a présenté le projet « Donnons de la voix » et l'avancement de l'élaboration de la feuille de route. Le projet de feuille de route a été présenté au comité de pilotage du projet et aux organisations observatrices par le groupe de travail composé de quatre expert·es nationaux·ales et internationaux·ales : Bruno Avelar et Miguel Nery (Qantara Sports), Petya Koseva (ministère bulgare de la jeunesse et des sports) et Petya Dimitrova (consultante indépendante).

Maria Belichovska, experte principale à l'Agence nationale bulgare pour la protection des enfants, et Elena Casero ont rendu compte de la session de consultation d'enfants qui a eu lieu le 30 mai, visant à recueillir les idées des enfants et des jeunes sur la façon de mettre en œuvre des politiques plus efficaces de protection des enfants dans le sport en Bulgarie. Melanie Lang était la consultante en matière de participation des enfants pour le projet.

Irena Guidikova, Cheffe du service des droits des enfants et des valeurs du sport au Conseil de l'Europe, a clôturé l'événement en soulignant l'importance de l'approche collaborative du projet, qui a permis la participation des parties prenantes concernées par la protection des enfants dans le sport en Bulgarie.



EN SAVOIR +



QUESTIONS STATUTAIRES

Les trois organes statutaires de l'APES

Comité de direction

Réunion plénière annuelle de l'APES – Strasbourg, France, 8-9 juin

Le Comité de direction et le Comité consultatif de l'APES ont tenu leur réunion plénière conjointe annuelle les 8 et 9 juin à Strasbourg. Le programme d'activité a été discuté, ainsi que les projets en cours et les événements récents.

Après avoir traité des questions statutaires à l'ordre du jour et traité des diverses questions administratives, la réunion annuelle s'est concentrée sur l'intégrité du sport. **Bjørn Berge**, Secrétaire Général adjoint du Conseil de l'Europe, a ouvert une table ronde sur le sujet et s'est félicité de la préparation par l'APES d'un projet de déclaration sur l'intégrité du sport pour examen par le Comité des Ministres. Il a conclu en déclarant que toutes les parties prenantes devraient jouer leur rôle dans le maintien de l'intégrité dans tous les aspects du sport.

Le Comité de direction a également adopté le mandat du Réseau de Magistrat·es / Procureur·es Responsables du Sport (**Réseau MARS**), reconnu par toutes les parties prenantes comme une étape essentielle dans la protection de l'intégrité du sport. Au cours de sa réunion plénière à huis clos, le Comité de direction a élu son nouveau Bureau. Alexandre Husting (Luxembourg) et Andrea Carletti (Italie) ont été réélus respectivement président et vice-président. Solène Charuau (France) a été réélue en tant que représentante de la région 1; Benthe Tanghe (Pays-Bas) a été élue en tant que représentante de la région 2; Andrew Decelis (Malte) a été réélu en tant que représentant de la région 3; et Ioanna Paraskevopoulou (Chypre) a été réélue à la fois en tant que représentante de la région 4 et en tant que rapporteure pour l'égalité de genre. Diana De Aguiar Santos (Portugal) intègre le Bureau en tant que représentante du pays hôte de la Conférence des Ministres responsables du sport de 2024.

BUREAU DU COMITÉ DE DIRECTION

Alexandre Husting (Luxembourg), Président
Andrea Carletti (Italie), Vice-président
Solène Charuau (France), Région 1
Benthe Tanghe (Pays-Bas), Région 2
Andrew Decelis (Malte), Région 3
Ioanna Paraskevopoulou (Chypre), Région 4
Diana De Aguiar Santos (Portugal), pays hôte de la prochaine Conférence des Ministres

Charlotte Girard Fabre (Fédération Internationale pour les Juges et Arbitres Sportifs – IFSO), Présidente du Comité consultatif

Mogens Kirkeby (Association Internationale du Sport et de la Culture – ISCA), Vice-président du Comité consultatif





Comité consultatif

Le Comité consultatif et le Comité de direction de l'APES ont tenu leur réunion plénière conjointe annuelle les 8 et 9 juin à Strasbourg.

Le Comité consultatif a également tenu sa propre réunion plénière à huis clos, au cours de laquelle il a élu Charlotte Girard Fabre (IFSO) à la présidence et Andrej Pisl (EUSA) en tant que membre du Bureau pour occuper le siège laissé vacant par l'élue Charlotte Girard Fabre.

BUREAU DU COMITÉ CONSULTATIF

Charlotte Girard Fabre (Fédération Internationale pour les Juges et Arbitres Sportifs – IFSO), Présidente

Mogens Kirkeby (Association Internationale du Sport et de la Culture – ISCA), Vice-président

Pauline Johanet (Organisation pour la Paix par le Sport – Peace and Sport)

Andrej Pisl (Association européenne du sport universitaire – EUSA)

Janez Sodržnik (Association du Sport International pour Tous – TAFISA)

Baiba Veisa (Mouvement européen du fair-play – EFPM)

Comité statutaire

L'intégrité du sport au centre de la réunion élargie – Strasbourg, France, 4 décembre

La réunion annuelle du Comité statutaire de l'APES, qui s'est tenue le 4 décembre à Strasbourg, a permis de traiter des questions de programmation et des aspects budgétaires relevant de la compétence du Comité statutaire. Cette réunion a été suivie d'une session élargie ouverte aux représentant es des États non-membres de l'APES. La session a mis en lumière le travail de l'APES, en particulier dans le domaine de l'intégrité du sport, une priorité telle que définie par la Charte européenne du sport.

La session a été ouverte par S.E. **Gabriel Revel**, Représentant permanent de Monaco auprès du Conseil de l'Europe et Président du Comité statutaire, et **Jeroen Schokkenbroek**, Directeur de l'anti-discrimination du Conseil de l'Europe.

Le rôle vital des sportif·ves et des professionnel·les pour garantir l'intégrité du sport a été présenté et débattu par deux professionnel·les de premier plan : **André Villas-Boas**, entraîneur de football professionnel portugais, qui possède

une vaste expérience internationale pour avoir entraîné des équipes telles que Chelsea et Marseille, a mis l'accent sur l'importance de la bonne gouvernance dans le football et a souligné également le travail du Portugal dans le domaine de la gouvernance du sport; Mariam Bolkvadze, joueuse de tennis professionnelle géorgienne, a présenté de l'état actuel de l'égalité de genre dans le tennis.

Des outils spécifiques pour promouvoir l'intégrité du sport ont été au centre du second panel. Le Partenariat international contre la corruption dans le sport (IPACS), qui compte le Conseil de l'Europe parmi ses fondateurs, a été présenté par **Pâquerette Girard Zappelli**, Chief Officer éthique et conformité du CIO. Le Réseau de Magistrat-es / Procureur-es Responsables du Sport (Réseau MARS) a été présenté par son Président, **Jean-Yves Lourgouilloux**, Procureur de la République adjoint au tribunal de Grande Instance de Marseille.

Le Comité statutaire est composé de représentant-es au Comité des Ministres des États membres du Conseil de l'Europe qui sont membres de l'APES, et de représentant-es désigné-es à cet effet par les États qui ne sont pas membres du Conseil de l'Europe mais qui participent à l'APES. Il adopte chaque année le budget pour toutes les dépenses liées à la mise en œuvre du programme d'activités.





Budget

Le budget de l'APES pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2023 s'élevait à € 1192 600.

La répartition des **contributions obligatoires des États membres** à ce budget 2023 est présentée dans le tableau correspondant ci-dessous.

ÉTATS MEMBRES DU CONSEIL DE L'EUROPE	Clé de répartition %	Montant des contributions en €		
ALBANIE	0,7371	8 790,65		
ANDORRE	0,7371	8 7 9 0,65		
ARMÉNIE	0,7371	8 7 9 0,65		
AUTRICHE	3,2189	38388,61		
AZERBAÏDJAN	0,7371	8 7 9 0,65		
BELGIQUE	3,8829	46307,47		
BOSNIE-HERZÉGOVINE	0,7371	8 7 9 0,65		
BULGARIE	0,7371	8 7 9 0,65		
CROATIE	0,7371	8790,65		
CHYPRE	0,7371	8 7 9 0,65		
ESTONIE	0,7371	8790,65		
FINLANDE	1,9710	23 506,15		
FRANCE	15,5811	185 820,20		
GÉORGIE	0,7371	8 790,65		
GRÈCE	1,6839	20082,20		
HONGRIE	1,3616	16 238,45		
ISLANDE	0,7371	8790,65		
ITALIE	15,5811	185 820,20		
LETTONIE	0,7371	8790,65		
LIECHTENSTEIN	0,7371	8 790,65		
LITUANIE	0,7371	8790,65		
LUXEMBOURG	0,7371	8 790,65		
MALTE	0,7371	8790,65		
MONACO	0,7371	8 790,65		
MONTÉNÉGRO	0,7371	8790,65		
PAYS-BAS	6,5601	78 235,76		
MACÉDOINE DU NORD	0,7371	8790,65		
NORVÈGE	2,8096	33 507,29		
POLOGNE	5,1321	61 205,43		
PORTUGAL	1,8864	22497,21		
SAINT-MARIN	0,7371	8 790,65		
SERBIE	0,7371	8 790,65		
RÉPUBLIQUE SLOVAQUE	0,8712	10389,94		
SLOVÉNIE	0,7371	8 790,65		
SUISSE	5,0850	60 643,72		
TÜRKIYE	7,6480	91210,05		
UKRAINE	2,3917	28523,42		
NON-MEMBRES DU CONSEIL DE L'EUROPE				
BÉLARUS	0,7371	8 7 9 0,65		
CANADA	5,3208	63 455,87		
ISRAËL	1,2228	14583,12		
MAROC	0,8385	9 999,96		
TOTAL	100,0000	1192600,00		

ACTIONS EXTÉRIEURES

Participation à des événements

Audition parlementaire de l'APCE sur la violence dans le sport et la protection

Une audition sur la violence dans le sport et la protection s'est tenue au Parlement britannique le 1er juin, dans le cadre de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE). L'audition se concentrait sur les abus dans le sport et l'importance d'assurer la protection des athlètes. Des athlètes qui ont été victimes d'abus ou qui œuvrent à prévenir ces situations, ainsi que des représentant-es de la FIFA et du CIO ont contribué à ces échanges.

L'audition, organisée par la Commission de la culture, de la science, de l'éducation et des médias de l'APCE, a permis un examen des mesures visant à prévenir les abus sexuels, physiques et émotionnels dans le sport, y compris la création éventuelle d'une « Entité pour un sport sûr » à l'échelle mondiale. **Alexandre Husting**, Président du Comité directeur de l'APES, est intervenu lors du panel intitulé « Lutte contre la violence dans le sport : réponses aux niveaux national et international ». Il a souligné l'appel inscrit dans la Charte européenne du sport qui exhorte toutes les parties prenantes à protéger les personnes, en particulier les jeunes, contre la violence, le harcèlement et les abus dans le sport.

L'audition fait partie d'un rapport sur le thème « La protection des droits humains dans et par le sport : obligations et responsabilités partagées », actuellement en cours de préparation par la Commission, qui sera ensuite débattu par l'APCE.

EN SAVOIR +



Assurer le respect des droits humains dans l'organisation de grandes manifestations sportives internationales

Le Conseil de l'Europe a réaffirmé la nécessité de respecter les droits humains dans les grands événements sportifs internationaux lors d'un débat d'orientation organisé par la présidence suédoise du Conseil de l'Union européenne le 15 mai à Bruxelles, Belgique. La transparence, la bonne gouvernance et le respect des droits humains ont été soulignés comme étant essentiels dans la planification, la réalisation et l'héritage de ces événements.

Sophie Kwasny, Secrétaire exécutive de l'APES et Cheffe de la Division Sport, a contribué au débat en soulignant les initiatives du Conseil de l'Europe visant à promouvoir les droits humains dans et par le sport. Au-delà de



EN SAVOIR +



© Conseil de l'Un

l'élaboration nécessaire de normes, elle a souligné que la coopération entre toutes les parties prenantes concernées était essentielle pour faire des droits humains et de la bonne gouvernance une réalité dans le sport. Les travaux de l'APES, le Partenariat international contre la corruption dans le sport (IPACS) et les plateformes nationales contre la manipulation des compétitions sportives promues par la Convention de Macolin sont autant d'exemples d'une coopération efficace.

Des initiatives en cours comme le projet « Donnons de la voix » (« Start to Talk ») et les projets conjoints UE-CdE « Tous-tes ensemble : Pour une plus grande égalité de genre dans le sport » et « Combattre le discours de haine dans le sport » sont des exemples clés d'actions entreprises pour créer un environnement sportif exempt de discrimination, de discours de haine, d'abus et de violence.



Semaine européenne du sport à Valence

Du 21 au 23 septembre, la Division Sport a participé à une série de conférences et d'événements organisés par la **présidence espagnole du Conseil de l'Union européenne** dans le cadre de la Semaine européenne du sport.

La réunion des Directeurs généraux du sport a été l'occasion de présenter les travaux du Conseil de l'Europe en matière de lutte contre le discours de haine dans le sport, en particulier le projet conjoint UE-CdE sur ce thème, son impact en Espagne grâce au partenariat avec le ministère de la Culture et du Sport (CSD) et la campagne #SportISRespect.

Irena Guidikova, Cheffe du Service des droits des enfants et des valeurs du sport, a participé à la conférence sur les « environnements sûrs dans le sport ». Elle a présenté le projet « Donnons de la voix » (« Start to Talk ») de l'APES ainsi que les normes du Conseil de l'Europe sur la protection des enfants, notamment la Convention de

Francine Hetherington Raveney, Secrétaire exécutive adjointe de l'APES, a animé une table ronde intitulée « L'affaire Rubiales : Le début d'une nouvelle ère ? » lors d'un événement parallèle organisé par Sport et Citoyenneté, en partenariat avec EU Athletes et Dona I Cinema. La table ronde se concentrait sur la lutte contre la violence basée sur le genre dans le sport, et en particulier sur le projet conjoint UE-CdE « Tous-tes ensemble » ainsi que sur d'autres travaux pertinents menés par le Conseil de l'Europe. Parmi les intervenant-es figuraient des athlètes professionnel·les, des commentateur-trices sportif-ves, des universitaires et des réalisateur-trices de documentaires qui ont participé à la sensibilisation aux inégalités de genre dans le sport et à la lutte contre la violence basée sur le genre.



Coopération avec l'Union européenne

Lancement de « Tous·tes ensemble » : pour une plus grande égalité de genre dans le sport

L'égalité de genre est un principe fondamental et un objectif essentiel tant pour le CdE que pour l'UE. Le CdE et l'UE poursuivent leur coopération dans le domaine de l'égalité de genre dans le sport dans le cadre du projet conjoint « Tous-tes ensemble » (mars 2023 - février 2025). Le Groupe de haut niveau de l'UE sur l'égalité des genres dans le sport a en effet souligné le succès du projet conjoint UE-CdE « Tous ensemble : Vers une parité des genres dans le sport » (mars 2018 — octobre 2019) et a insisté sur la nécessité de le développer et de le mettre en œuvre davantage (« Vers une plus grande égalité des genres dans le sport : Recommandations et plan d'action du Groupe de haut niveau sur l'égalité des genres dans le sport » (2022).

Le but principal de « Tous·tes ensemble » est de mettre en avant les avantages d'une plus grande égalité de genre dans le sport. Le projet doit principalement veiller à faire ressortir la relative invisibilité des femmes dans le sport ainsi que le manque de sensibilisation au déséquilibre de genre dans le sport et aux questions qui y sont liées.

Le projet s'articule autour de trois piliers :

 Collecte et analyse de données dans six domaines clés (leadership, encadrement et arbitrage, participation, médias/communication, violence fondée sur le genre dans le sport, politiques et programmes en matière d'égalité de genre);

- Création d'un centre de ressources en ligne contenant des exemples de bonnes pratiques;
- Travail avec et par l'intermédiaire des médias pour assurer une plus grande sensibilisation aux inégalités de genre dans le sport.
- « Tous·tes ensemble » a été lancé le 10 mai lors d'un événement qui a réuni des représentant·es des institutions publiques et du mouvement sportif, ainsi que des universitaires, des journalistes, des sportif·ves et d'autres expert·es. Une ouverture de haut niveau a été suivie de quatre panels thématiques, au cours desquels les intervenant·es ont présenté la situation dans leurs domaines de compétence, traité des défis récurrents et partagé des idées et des solutions pour améliorer l'égalité de genre dans le sport. Francine Hetherington Raveney, Secrétaire exécutive adjointe de l'APES, a présenté la méthodologie d'étude quantitative utilisée dans le nouveau projet ainsi que dans son prédécesseur (2018-2019), les résultats de ce dernier et les nouveautés introduites avec « Tous·tes ensemble ». Le documentaire « A land shaped by women » (« Une terre façonnée par les femmes ») a été projeté, suivi d'une session de questions/ réponses avec la réalisatrice et championne du monde de snowboard Anne-Flore Marxer.



EN SAVOIR +



Session d'information de « Tous·tes ensemble » : promouvoir une plus grande égalité de genre dans le sport à travers les médias

Les médias et le journalisme sportif ont le pouvoir de présenter et de représenter le prisme à travers lequel nous digérons le contenu sportif. Il s'agit d'une énorme responsabilité et, compte tenu des milliards de dollars que représente l'industrie du sport, le pouvoir, l'argent et l'influence abondent. Le projet conjoint UE - CdE « Tous-tes ensemble » met l'accent sur la sensibilisation des médias parce que les représentations stéréotypées des femmes dans le sport, la sous-représentation des sports féminins dans les médias et le silence des femmes travaillant dans les médias sportifs peuvent tous conduire à une diminution des réalisations des femmes dans le sport et au-delà.

Dans le cadre de « Tous-tes ensemble », le Conseil de l'Europe réunit des professionnel·les des médias sportifs

de 27 pays pour deux sessions d'information. La première session a eu lieu le 2 novembre en format hybride – à la Maison Olympique, le siège du CIO à Lausanne, Suisse, et en ligne. La prochaine édition aura lieu en 2024, ce qui permettra aux professionnel·les des médias participants d'examiner comment leur pratique des médias a évolué dans l'intervalle et a été informée par la session.

Outre la collaboration avec le CIO, qui a non seulement accueilli la session, mais a également partagé son savoir-faire et fourni de nombreux intervenant·es, l'Union européenne de radio-télévision (EBU) s'est également associée au Conseil de l'Europe pour cet événement, veillant ainsi à ce que les journalistes et les professionnel·les des médias sportifs puissent avoir accès à un large éventail de ressources qui les aideront à travailler à l'avenir. Parmi les sujets abordés lors de cette première session figurent : la formation sur les préjugés inconscients, des informations sur les techniques de narration, la sécurité des reportages et les lignes directrices en matière de représentation.

Francine Hetherington Raveney, Secrétaire exécutive adjointe de l'APES, a ouvert la session avec Glen Killane, Directeur exécutif d'Eurovision Sport auprès de l'EBU.

EN SAVOIR





Communication et visibilité

Réseaux sociaux

Le compte X (anciennement Twitter) de la Division Sport @CoE_Sports, qui englobe les activités de la Division Sport et donc de l'APES, a été mis à jour en permanence tout au long de l'année. À la fin de l'année 2023, le compte avait gagné 490 nouveaux followers et comptait 2165 followers au total. Il a généré 365 400 impressions en 2023 (soit une augmentation de 113 % par rapport à 2022).

Les comptes X, Facebook, Instagram, YouTube et LinkedIn du Conseil de l'Europe ont également contribué à augmenter la visibilité de l'APES grâce au partage ou à la création de contenus mettant en lumière ses événements, projets et initiatives.

Site web

Au cours de l'année 2023, le site web de la Division Sport www.coe.int/sport a constamment évolué avec des articles sur les activités de l'APES notamment. Le site a enregistré 105 019 visites sur l'ensemble de l'année (soit une augmentation de 40,8 % par rapport à 2022).



L'Accord partiel élargi sur le sport (APES) offre une plateforme de coopération intergouvernementale entre les autorités publiques de ses États membres. Il permet aussi le dialogue entre les pouvoirs publics, les fédérations sportives et les ONG. Cette concertation contribue à une meilleure gouvernance, afin de rendre le sport plus éthique, plus inclusif et plus sûr.

Le rapport d'activité annuel donne un aperçu des points forts de l'année en question. Dans ce rapport d'activité, vous trouverez les principaux événements et activités organisés ou co-organisés par l'APES en 2023, y compris des réunions, des conférences et autres activités qui contribuent au développement du sport pour tous tes et à la mise en œuvre des valeurs et principes du sport qui figurent dans la Charte européenne du sport.

Le Conseil de l'Europe est la principale organisation de défense des droits de l'homme du continent. Il comprend 46 États membres, dont l'ensemble des membres de l'Union européenne. Tous les États membres du Conseil de l'Europe ont signé la Convention européenne des droits de l'homme, un traité visant à protéger les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit. La Cour européenne des droits de l'homme contrôle la mise en œuvre de la Convention dans les États membres.

www.coe.int



